

**PROCÈS-VERBAL
Conseil de quartier de Val-Bélair
Conseil d'administration**

**Procès-verbal de la séance
régulière du conseil d'administration
du Conseil de quartier de Val-Bélair, tenue le 16 février 2022 à 19 h 30,
par visioconférence**

SONT PRÉSENTS

M ^{me} Francine Dion	Présidente
M ^{me} Julie Labonté	Secrétaire
M. Jean Thibault	Trésorier
M. Maxime Falardeau	Administrateur
M. Charles Gillespie	Administrateur
M ^{me} Bianca Dussault	Conseillère municipale

SONT ABSENTS

M. Marc-André Ducharme	Administrateur
M. Stéphane Martin	Administrateur

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS

M. Jean-Sébastien Mathon	Conseiller en consultations publiques
M ^{me} Caroline Ouellet	Secrétaire de soutien

1 citoyen est présent à l'assemblée.

IL Y A QUORUM

ORDRE DU JOUR

Vous êtes conviés à la deuxième séance régulière de l'année 2022 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Val-Bélair, qui aura lieu le mercredi 16 février 2022, à 19 h 30, en visioconférence.

- | | |
|--|---------|
| 1. Ouverture de l'assemblée | 19 h 30 |
| 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour | 19 h 31 |
| 3. Suivi du comité de sécurité routière | 19 h 35 |
| 4. Mont-Bélair – plusieurs suivis | 19 h 45 |
| 5. Période d'information de la conseillère municipale | 20 h 05 |
| 6. Questions et commentaires du public | 20 h 20 |
| 7. Adoption du procès-verbal de la séance régulière tenue le 20 janvier 2022 | 20 h 35 |
| 8. Information, correspondance et trésorerie | 20 h 40 |
| 9. Varia | |
| • Deux demandes d'opinion à venir en mars | 21 h 05 |
| 10. Levée de l'assemblée | 21 h 00 |

Francine Dion
Présidente

Pour de l'information, veuillez contacter :
Jean-Sébastien Mathon, conseiller en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
Téléphone : 418-641-6411, poste 3249, jean-sebastien.mathon@ville.quebec.qc.ca

22-02-01 Ouverture de l'assemblée

À 19 h 33, M^{me} Francine Dion procède à l'ouverture de l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous.

22-02-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M^{me} Julie Labonté, appuyée par M. Maxime Falardeau, d'adopter l'ordre du jour après avoir ajouté les sujets « Rapport annuel et assemblée générale annuelle » et « Suivi de la formation sur l'urbanisme » au point 9. Varia.

22-02-03 Suivi du comité de sécurité routière

La présidente informe les membres que suivant la transmission du projet pour l'année 2022, l'autorisation de la Ville de Québec n'est pas encore été reçue.

De plus, elle fait savoir qu'une séance d'information portant sur le cheminement scolaire sécuritaire des écoles et la sécurisation de certaines intersections est en planification pour la fin du mois de mars 2022. M. Jean-Sébastien Mathon transmettra l'invitation aux administrateurs lorsque la date sera connue.

La présidente sollicite la participation des administrateurs pour l'organisation d'une activité, laquelle pourrait être en continuité de celle portant sur les angles morts des véhicules lourds organisée à l'automne 2021. Cette fois, la thématique pourrait porter sur l'importance d'être visible. L'activité pourrait se tenir sur les terrains de l'École de l'Odyssée, en octobre prochain, et regrouper certains équipements d'hiver de la Ville de Québec. Elle fait savoir que M. Stéphane Martin lui a déjà confirmé son intérêt à faire partie du comité organisateur. Les membres qui souhaitent s'impliquer peuvent en informer rapidement la présidente. M. Charles Gillespie se porte volontaire pour remplir les documents administratifs requis pour l'organisation d'une telle activité.

Un citoyen propose que l'activité puisse également permettre de sensibiliser les cyclistes à l'importance d'être vu et au respect du code de conduite à vélo. Le comité organisateur validera la possibilité d'inclure un kiosque à l'activité. Par ailleurs, la présidente rappelle que la vidéo réalisée l'année dernière abordait la sécurité à vélo et suggère que celle-ci puisse notamment être diffusée à la Table de concertation vélo et sur des pages Web comme celle de « Vie de Quartier ».

22-02-04 Mont-Bélair – plusieurs suivis

M^{me} Francine Dion fait savoir que l'organisme Mont-Bélair Découverte a déposé un mémoire à la Ville de Québec concernant le projet d'aménagement du Mont-Bélair. D'ailleurs, une copie a été transmise par courriel aux administrateurs.

Elle mentionne également qu'une problématique de stationnement était vécue dans les dernières semaines dans le secteur de la Base de plein-air. Toutefois, la situation semble avoir été réglée rapidement par la Ville de Québec, une partie de la neige accumulée près du terrain de baseball ayant été retirée et l'aire d'entraînement de ski de fond des jeunes ayant été déplacée, permettant ainsi l'aménagement d'une cinquantaine d'espaces de stationnement supplémentaires. Considérant les températures froides des dernières fins de semaine, il n'est pas possible de déterminer si l'aménagement est suffisant ou s'il s'agit simplement d'une diminution de l'achalandage. Le dossier demeure à suivre de près.

22-02-05 Période d'information de la conseillère municipale

M^{me} Bianca Dussault informe les membres que des travaux d'aménagement d'un trottoir sur le viaduc Sainte-Geneviève seront réalisés au cours de l'été 2022. Une présentation du projet sera faite aux élus prochainement, notamment concernant le réaménagement de l'intersection du boulevard Pie-XI Sud et de la route Sainte-Geneviève.

Elle fait savoir que la période d'inscription pour le camp de la relâche de Loisirs Action-Val-Bélair se poursuit jusqu'au 23 février 2022. Également, elle invite la population à participer aux randonnées aux flambeaux de la Base de plein-air, qui se tiendront les samedis soir de février. Puis, elle mentionne que des démarches ont été entamées auprès du Club Rotary, pour la mise en place d'un frigo partage dans le quartier. Le projet semble vouloir se concrétiser, en partenariat avec la Maison de la Famille.

En suivi de la dernière réunion, elle n'a pas encore eu de suivi concernant la possibilité pour les citoyens d'utiliser le stationnement de l'Aréna des Deux Glaces lors des opérations de déneigement. Un suivi est attendu d'ici le 18 février prochain.

De plus, elle informe les membres de ses récentes discussions avec le député M. Éric Caire, concernant notamment la possibilité d'aménager une clôture pour éviter que les chevreuils accèdent à l'autoroute Henri-IV, la disponibilité de logements abordables et les rassemblements de nombreux jeunes près de l'École de l'Odyssée et sur des terrains avoisinants.

La présidente l'informe avoir été contactée par le conseiller politique de M. Caire concernant l'aménagement d'un marché public. Ce dernier devrait entrer en contact avec M^{me} Dussault prochainement.

22-02-06 Questions et commentaires du public

Aucune question n'est adressée.

22-02-07 Adoption du procès-verbal de la séance régulière tenue le 20 janvier 2022

Résolution CQVB-22-CA-11

Il est proposé par M. Jean Thibault, appuyé par M^{me} Julie Labonté, de procéder à l'adoption du procès-verbal de la réunion du 20 janvier 2022 tel que rédigé.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

22-02-08 Information, correspondance et trésorerie

Correspondance

Depuis la dernière réunion, M^{me} Francine Dion a transmis quelques documents d'information aux membres.

Elle a par ailleurs reçu certaines plaintes concernant le déneigement et le déglacage des rues Élie et de la Montagne, qu'elle a référées au 311.

Information

La présidente rappelle la rencontre d'information sur la politique de viabilité hivernale ce jeudi 17 février 2022. Les membres ont d'ailleurs déjà reçu l'invitation et le lien pour y participer. À la question d'un administrateur à savoir si la disponibilité de stationnements lors d'opérations de déneigement sera à l'ordre du jour de cette séance d'information, M. Jean-Sébastien Mathon ne peut y répondre mais il précise qu'une période de questions est prévue à la fin de la séance, au besoin.

Les rencontres avec les conseils de quartier pour la présentation du projet de tramway débiteront sous peu. Le conseil de quartier de Val-Bélair sera dans les derniers rencontrés considérant le peu d'impact pour le secteur.

Trésorerie

¹
Au 31 janvier 2022, le solde du compte était de 1 875,02 \$.

Résolution CQVB-22-CA-12

Il est proposé par M. Maxime Falardeau, appuyée par M. Charles Gillespie, d'autoriser le paiement d'un montant de 95 \$ (chèque # 221) à M^{me} Claudia Rochefort, pour la rédaction du procès-verbal de la séance du mois de janvier 2022.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

22-02-09 Varia

- **Deux demandes d'opinion à venir en mars**

M. Jean-Sébastien Mathon fait savoir que deux demandes d'opinion seront soumises à l'attention des administrateurs à la prochaine réunion, l'une concernant la modification du nombre de logements autorisés sur la rue de l'Esplanade, et l'autre relativement à une modification du zonage sur la route Jean-Gauvin permettant l'aménagement de petites écuries.

- **Rapport annuel et assemblée générale annuelle**

Les membres sont informés qu'une présentation sur le couvert forestier sera à l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle du mois d'avril 2022. Par contre, la demande qui avait été adressée à l'automne dernier pour connaître ce qui est requis des promoteurs immobiliers ne pourra être répondue.

M^{me} Francine Dion fait savoir que la préparation du rapport annuel de l'année 2021 est débutée, présentant notamment les principaux sujets abordés lors des séances du conseil de même que les réalisations de la dernière année. Elle invite les membres à l'informer de leur participation aux activités offertes par le service de participation citoyenne de la Ville de Québec et, s'ils le souhaitent, à lui faire parvenir un message qui pourra y être intégré. Ce rapport sera travaillé conjointement par M^{mes} Francine Dion et Julie Labonté, puis M. Jean Thibault, pour les états financiers, et devrait être soumis à l'attention des membres à la réunion du mois de mars prochain.

- **Suivi de la formation sur l'urbanisme**

M^{me} Julie Labonté a récemment participé à l'activité de formation offerte sur l'urbanisme. Toutefois, elle déplore que le contenu de cette formation n'était pas adapté pour des personnes qui n'ont pas ou peu de connaissances en urbanisme. Elle aurait plutôt apprécié que cette formation soit davantage vulgarisée, incluant des études de cas typiques qui pourront lui être soumis dans le cadre de ses fonctions d'administratrice. M. Jean-Sébastien Mathon en informera sa supérieure pour l'adaptation d'éventuelles formations sur le sujet.

22-02-10 Levée de l'assemblée

À 20 h 45, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le procès-verbal est rédigé par M^{me} Caroline Ouellet et révisé par M^{me} Julie Labonté, secrétaire.

Signature autorisée

Francine Dion, présidente

Signature autorisée

Julie Labonté, secrétaire